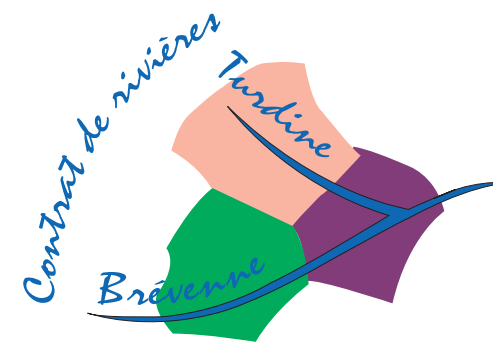


# RICOCHETS



CCPA - BP 41 - 69592 L'Arbresle cedex - Tél. : 04 74 01 68 90 - Fax : 04 74 01 52 16

Journal du  
CONTRAT DE RIVIERES BREVENNE - TURDINE

N°5 - Mai 2005

*Exemplaire gratuit*

Un contrat de rivières entre 1996 et 2002, un bilan des actions réalisées, une réflexion sur la suite à y donner... et maintenant ?

Le groupe d'acteurs locaux réunis autour du thème de l'eau sur le bassin versant Brévenne-Turdine (élus locaux, pêcheurs, associations de protection de la nature, agriculteurs, industriels) a clairement affiché le besoin de continuer les actions pour améliorer la gestion de nos cours d'eau, et aussi d'avoir une vision plus claire des rôles de chacun.

La deuxième moitié de l'année 2005 va ainsi voir deux étapes importantes se réaliser :

- la candidature du bassin versant Brévenne-Turdine à un second contrat de rivières,
- la création d'un syndicat de rivières, le SYRIBT, SYndicat de Rivières Brévenne-Turdine, qui regroupera les 6 structures intercommunales du bassin versant (Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, Communauté de Communes du Pays de Tarare, Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais, Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Hauts du Lyonnais, Communauté de Communes des Pays du Bois d'Oingt, Communauté de Communes Beaujolais Val d'Azergues).

Ce nouveau cadre permettra de préparer la liste des actions à mener sur nos rivières dans les années à venir, sur des thèmes variés et ambitieux : reconquérir une bonne qualité des eaux, restaurer les cours d'eau et leurs berges, mieux gérer les risques d'inondation, mieux gérer les utilisations de la ressource en eau.



Le Conan

## Dans ce numéro ...

- Le barrage de Joux (p.2)
- L'assainissement non collectif (p.3)
- Les travaux des brigades de rivière (p.4 et 5)
- Le coin des enfants (p. 6 & 7)
- La Renouée du Japon (p.8)

## Qui suis-je?

Espèce protégée, j'aime les eaux froides et vives. Lorsque je suis présente dans un cours d'eau, c'est qu'il est de bonne qualité. Je fais la joie des pêcheurs à partir du 2ème samedi de mars. Alors... vous avez trouvé?

**Rendez-vous page 8 pour la réponse.**



Des clés pour comprendre

**Le barrage de Joux inonde-t-il l'Arbresle ?**

Lors de la crue de décembre 2003, et comme à chaque épisode d'inondation sur le bassin versant Brévenne-Turdine, on a entendu courir des bruits selon lesquels des lâchers d'eau du côté du barrage de Joux seraient la cause des maux de l'Arbresle et Lozanne... Qu'en est-il réellement ?



Avant la construction

Le barrage de Joux, situé en tête de bassin de la Turdine, a été construit entre 1901 et 1904 par la ville de Tarare, pour répondre à la demande des industries textiles. En effet, les eaux de la Turdine, très douces, présentaient une qualité idéale pour l'activité teinturière. Le barrage est en outre utilisé pour la production d'eau potable et alimente la station de

traitement de Mouillatoux, qui fournit en eau les habitants de Tarare. Cet ouvrage, qui s'élève à près de 30 mètres au-dessus du terrain naturel, forme une retenue d'environ 12,5 hectares. La capacité totale de la retenue est estimée à 1 100 000 m³. Il existe 4 seuils déversants, fonctionnant comme des trop-pleins, et une vanne de vidange qui jusqu'à aujourd'hui n'a jamais été utilisée, mais qui serait utilisée en cas de dysfonctionnement des trop-pleins.

Comment le barrage fonctionne-t-il en période de crue ? Imaginons un récipient placé sous un robinet ouvert. Le récipient se remplit, puis, lorsqu'il est plein, ne retient plus le volume déversé par le robinet : le volume qui sort du récipient correspond alors à ce qui coule du robinet. Le barrage fonctionne de la même façon : il se remplit, puis lorsque sa capacité maximale est atteinte, déverse l'eau qui continue à lui arriver (pluie, affluents). En aucun cas il n'y a de lâcher de barrage, d'ouverture de vanne, l'ouvrage n'a techniquement pas été conçu pour ça. Suite à la sécheresse de l'été 2003, on a estimé qu'il manquait environ 450 000 m³ d'eau dans la retenue de

Joux. Ce n'est donc qu'après avoir comblé ce volume que le barrage a commencé à déverser. Il a donc certainement plutôt joué un rôle de "tampon" qu'un rôle d'amplificateur du phénomène d'inondation à l'aval. Précisons cependant que cet ouvrage n'a pas vocation à être un "écrêteur de crues" (ouvrage visant à atténuer l'effet des crues en aval) et qu'il ne peut pas être vidé en prévision d'un épisode pluvieux.

Betty CACHOT



Le Barrage aujourd'hui

La ville de Tarare célèbre cette année le centenaire de la construction du barrage et différentes manifestations auront lieu autour du plan d'eau le 19 juin prochain.

A la découverte de nos rivières

**Le Torrenchin**

Originaire de Charente Maritime, je suis venu passer quelques jours chez mon fils, habitant Pontcharra-sur-Turdine depuis peu. Ce mercredi d'avril, mon petit-fils François me dit : " Papy, emmène-moi à la pêche au Torrenchin, c'est super ! " Etant moi-même pêcheur depuis ma tendre enfance, je ne peux lui refuser. Nous voilà en route pour cette partie de pêche, direction le chemin du Cartonnier. Nous traversons un petit

pont, puis nous prenons la direction de Saint-Forgeux par les prés "Bissardon". Je découvre alors une rivière exempte de tout déchet, aménagée par la société de pêche locale, bordée de bancs de sable pour les frayères... un régal pour les yeux. Nous arrivons enfin à la chute des baigneurs, restaurée par la "gaule turdinoise" en 2003. Mon petit-fils met sa ligne à l'eau... puis s'écrie : " Papy, papy, j'ai une grosse touche, c'est sûrement la truite que j'ai

manquée la dernière fois! " Quelques secondes plus tard, "Dame Fario" trône dans le pré... François exulte, et moi aussi ! Il est tard, nous prenons le chemin du retour. Quelle magnifique après-midi au bord du Torrenchin !

Histoire écrite par Serge JOUBERT, Président de l'association de pêche "la Gaule Turdinoise"

**RICOCHETS N°5**

Edition spéciale de La Piaillée - Mai 2005  
 Edité par  
 le Comité de Coordination des Monts du Lyonnais  
 Château de Pluvy - 69590 Pomeys - Tél. : 04.78.19.08.50

Comité de rédaction :  
 Commission Communication  
 du Contrat de Rivières Brévenne - Turdine  
 autour de Betty Cachot, Chargée de Mission

Tirage : 28 000 exemplaires

Impression :  
 Imprimerie des Monts du Lyonnais - 69850 Saint-Martin-en-Haut

Ce journal est imprimé dans le respect de l'environnement, sur papier recyclé non blanchi au chlore.

**Nom de code : A.N.C.**

L'assainissement non collectif ou "individuel" est un mode d'assainissement présent essentiellement en milieu rural à cause de l'habitat dispersé. C'est une alternative à la mise en place coûteuse ou techniquement difficile d'un système d'assainissement collectif, et une technique fiable pour l'environnement, à condition d'effectuer un entretien régulier.

On estime que 10 % de la population française, soit 4 millions d'installations au total, est concernée par l'assainissement individuel.

**Les étapes de l'assainissement non collectif**



**Quelles sont les obligations de chacun ?**

On ne le dit pas assez : les ressources en eau ne sont pas inépuisables. C'est à partir de ce constat que la loi du 3 janvier 1992, dite " Loi sur l'eau " a fixé de nouveaux objectifs en matière de gestion de l'eau et de protection de l'environnement et a imposé de nouvelles règles :

- pour les particuliers non raccordés à un réseau d'égout public : ils ont l'obligation de posséder un dispositif d'assainissement individuel conforme à la réglementation en vigueur ;

- pour les collectivités locales : elles ont l'obligation de contrôler les installations privées d'assainissement non collectif situées sur leur territoire. Un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) devra être mis en place avant le 31 décembre 2005.

## Le nettoyage des rivières suite à la crue de décembre 2003

Entre la crue du 2 décembre 2003 et le mois de septembre 2004, les deux brigades du bassin versant Brévenne-Turdine n'ont pas manqué d'activité, puisque tout le linéaire de la Brévenne et de la Turdine a été nettoyé. Suite à une telle montée des eaux, leurs travaux ont été essentiellement :

- d'enlever les embâcles, c'est-à-dire les accumulations de troncs, branchages, feuilles, déchets, qui forment des "bouchons" contre les ouvrages ou dans le lit de la rivière et qui peuvent être dangereux en cas de nouvelle crue (ils augmentent le débordement de l'eau et peuvent endommager ouvrages et berges) ;
- de ramasser les déchets déposés sur les berges, accrochés dans les arbres, les clôtures ;
- d'éliminer les arbres menaçant de tomber dans le lit.



Travail de titan pour les brigades de rivière après les crues de décembre 2003

## Travaux post crue : les végétaux au service de nos berges

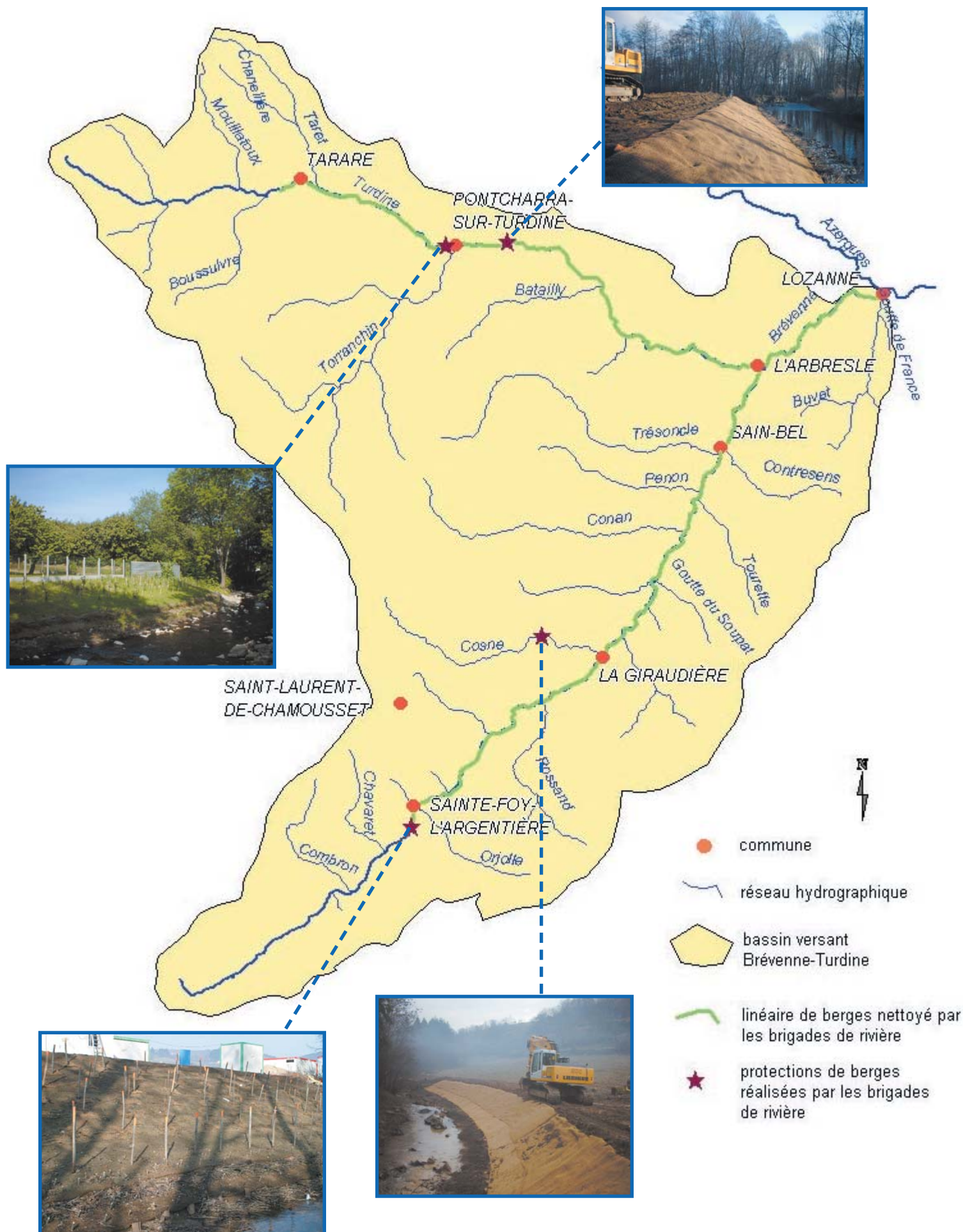
### Les fascines de saule

Depuis plusieurs années, à chaque fois que cela est possible, les berges victimes d'érosion sur le bassin versant Brévenne-Turdine sont reconstruites à l'aide de "techniques végétales". Ces techniques présentent de nombreux avantages : respectueuses de l'environnement, esthétiques, moins coûteuses que des techniques de type "enrochement", elles permettent de recréer une végétation qui stabilisera les berges par ses racines.

Ainsi, les 4 sites ci-contre ont été réparés avec un "fascinage". Cette technique consiste à mettre en place des fagots de branches vivantes de saules, fixées avec des pieux plantés mécaniquement en bas de la berge. Puis on reconstruit un talus à l'aide de terre végétale, d'un géotextile et de boutures de végétaux. Ces travaux sont réalisés en période de repos de la végétation, de novembre à mars. Au bout d'une année, les branches, boutures et plants ont développé leurs racines qui stabilisent durablement les berges, qui pourront alors résister aux crues.

B.C.

## L'entretien des berges par les brigades de rivière après la crue de 2003



## Des hommes de terrain

Quand vous faites partie d'une brigade de rivière, vous travaillez au service de l'environnement pour l'entretien des cours d'eau du département. C'est un travail d'équipe et vous êtes sous la responsabilité d'un chef de brigade. Pour notre bassin versant, deux brigades interviennent et elles sont encadrées par Bruno et Hervé.



Bruno évacuant des bambous

Bruno est présent depuis 5 ans dans l'association Rhône Insertion Environnement, a encadré plusieurs brigades avant d'arriver sur Brévenne-Turdine à l'automne dernier. Avant d'être chef de brigade, il était élagueur et entretenait les lignes électriques. Hervé quant à lui, a 3 ans d'ancienneté, et avant de travailler sur la rivière (depuis le mois de septembre dernier), il intervenait avec sa brigade sur les forêts du département, étant forestier de formation. Tous deux mettent leurs compétences professionnelles au service de la rivière.

Durant cette saison hivernale, ils sont intervenus avec leur équipe sur nos cours d'eau pour l'entretien, le nettoyage mais aussi sur des chantiers faisant appel aux techniques végétales, pour pallier l'érosion des berges. Ils ont découvert ce nouveau travail en venant sur la rivière et ont appris sur le terrain, grâce à la transmission des savoir-faire des autres chefs de brigade ou des techniciens de rivière. Leurs interventions permettent de préserver la faune et la flore de nos cours d'eau et rien n'est plus valorisant que de voir la nature reprendre ses droits à des endroits où elle les avait perdus. Mais rien n'est plus décourageant cependant que de voir les berges de nos rivières régulièrement polluées et envahies par des déchets.

Leur travail est en rapport avec la nature, mais pas seulement. Il est aussi basé sur les relations humaines puisque l'équipe qu'ils encadrent est dans une dynamique d'insertion. Ainsi, ils suivent ces personnes au cours de leur parcours, voient les évolutions, aident aux progressions, sans oublier la transmission de leurs savoirs. Et ils font partie des rencontres importantes que l'on peut faire dans sa vie, surtout lorsque l'on est dans cette situation d'insertion. Pour Bruno et Hervé, c'est un travail très enrichissant. Parallèlement aux interventions sur le terrain, ils ont la possibilité de faire le point régulièrement sur leur pratique au sein de groupes de parole, ce qui permet de prendre du recul par rapport aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Ne reculant pas devant la tâche, ils se sont aussi lancés cette année dans une formation leur permettant de valoriser leur expérience professionnelle, et de faire reconnaître leur métier : Encadrant technique d'insertion.

Maintenant que vous les connaissez, n'hésitez pas à venir les saluer au bord de nos rivières, ils se feront un plaisir de vous montrer leur travail !

Hervé sur un chantier de reboisement

Alexandra DE PAU

Le coin des enfants

Animations scolaires

Port des bottes obligatoire

L'année dernière, nous avons été un peu bousculées dans nos habitudes. Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons vu défiler sur nos berges un grand nombre de petites bottes en plastique. Mais que se passait-il ? Le contrat de rivière avait relancé ses animations scolaires et on ne nous avait pas prévenues !!! En effet, environ 1175 enfants du bassin versant nous ont rendu visite afin de découvrir l'eau dans son milieu naturel. Et connaissant les enfants, il valait mieux qu'ils aient des bottes, car bizarrement l'eau est très attrayante pour ce public !!! Ils avaient au préalable été sensibilisés sur les gestes à faire tous les jours à la maison pour économiser et préserver les ressources en eau. Globalement, petits et grands ont été satisfaits des activités proposées.

Alors cette année, le contrat de rivière a reconduit son action de communication, a élargi le panel de ses animations afin de répondre aux projets des équipes enseignantes et a prévu plus d'interventions par classe. Durant la période froide, les enfants ont été à nouveau sensibilisés sur les gestes citoyens, mais ont aussi découvert les cycles naturel et domestique de l'eau, l'usage de l'eau dans le monde et à travers les époques, ils ont appris à lire sur une carte les informations concernant l'eau ... Bref, le programme est vaste et dense. Une quinzaine d'écoles ont répondu à l'appel, pour 25 classes environ ainsi qu'un centre de loisirs.

Avec mes collègues du bassin versant, nous sommes pressées de voir les beaux jours arriver, et avec eux les groupes de naturalistes en herbe ! Les sorties ont lieu dans la mesure du possible à proximité de l'école et sont un temps d'apprentissage et de détente. Ne nous en voulez pas quand vos chérubins rentrent de visite un peu mouillés... nous ne pouvons nous empêcher de les éclabousser un peu !!!

Une rivière du bassin versant Brèvenne - Turdine  
L'art à l'école

Dans le cadre de son projet sur l'eau, l'école de Saint Genis a exploré le versant artistique du thème et a proposé aux enfants, avec l'aide de Yann Bardet de l'association " La Bidouil'art ", de créer à partir d'objets de récupération, la faune et la flore aquatique. Ce sont les petits de maternelle qui se sont jetés à l'eau les premiers et leurs créations vont faire pâlir de jalousie Némé et ses copains !!!



Un travail minutieux pour de drôles de poissons



Devinette

Sans couleur, sans odeur, sans forme, sans visage,  
Partout je voyage à travers mille paysages  
Sur la terre, sur les nuages,  
Au creux des mains, sur les vitrages,  
Je monte même dans les étages  
Et toujours je m'étends le long des plages.

Qui suis-je ?

L'eau bien sûr !

Histoire d'eau : halte au gaspillage !

Une année avec la famille GASPITOU

Chaque fois que Bob va aux toilettes, il trouve qu'elles ne sont pas assez propres alors il tire plusieurs fois la chasse d'eau. Tous les jours, son père prend un bain alors qu'il n'en a pas besoin. Après chaque repas, sa mère fait tourner le lave-vaisselle alors qu'il n'y a presque rien dedans. A la fin de l'année, la facture est de 2000 €. Le père est rouge écarlate. Ils auraient dû penser à économiser l'eau !

La famille COULE-DOUCHE

Le fils, Toto COULE-DOUCHE se lève, se brosse les dents et ne ferme pas le robinet parce que son père, Robert COULE-DOUCHE se lève dans une heure pour se brosse les dents. La mère, Roberta COULE-DOUCHE, se lave et ne ferme jamais le robinet pendant la douche. Lucie COULE-DOUCHE, leur fille, se lave les mains et ne ferme pas non plus le robinet quand elle les savonne. Son grand-père, Bertrand COULE-DOUCHE, arrose le jardin avec le jet d'eau et ne prend pas d'arrosoir. La famille COULE-DOUCHE ne veut pas prendre une chasse d'eau à deux boutons parce qu'ils disent que ça ne sert à rien. Dans cette journée, l'eau a vraiment été gaspillée.

La famille UNEGOUTTECESTRIEN

C'est samedi, la famille UNEGOUTTECESTRIEN se lève. Aujourd'hui, c'est le grand nettoyage de la maison. Madame UNEGOUTTECESTRIEN lave le carrelage. Elle ne remplit jamais le seau à moitié, elle ne trempe jamais la serpillière plusieurs fois mais elle la trempe une fois et va vider son seau, le remplit à nouveau et ne s'en sert pas car c'est l'heure de manger. Alors elle le vide et va rincer la salade. Madame UNEGOUTTECESTRIEN n'a pas de jardin, donc c'est de la salade achetée toute propre. Elle ne la met pas directement dans le saladier mais elle la rince trois fois. Elle la met sur la table et ils ne la mangent pas car sa fille Cloé UNEGOUTTECESTRIEN a une tortue : elle donne la salade à la tortue. Et comme la tortue n'est pas satisfaite, elle va dans la salle de bains et demande un bain à ras bord !

Extraits des histoires écrites par la classe de cycle 3 de l'école publique de Saint Romain de Popey

- Le contrat de rivières reconduit ses actions d'animations pour l'année scolaire 2005-2006.

Si votre école est intéressée par ces interventions, vous pouvez contacter Betty Cachot au 04.74.01.68.90.

L'eau sur la planète

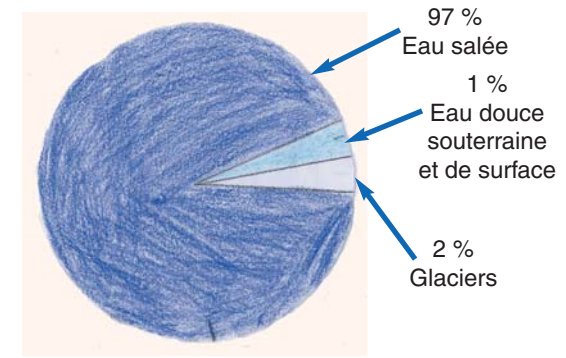
L'eau sur la planète, vous l'utilisez comme vous voulez, quand vous voulez ! Mais savez-vous qu'il y a très peu d'eau douce sur la planète (schéma 1) et que la quantité d'eau totale est toujours la même ?

L'eau n'est pas répartie en même quantité sur la planète. Tout le monde n'y a pas encore accès.

La consommation (schéma 2) des pays développés augmente alors que certains ont un puits pour quarante personnes...

Un pays comme le notre gaspille et pollue l'eau : on paye pour traiter et dépolluer et on ne se pose plus de question !

Il est urgent d'agir pour préserver notre planète !



Test: quel consommateur êtes-vous ?

1°) Prenez-vous plus de bains ou plus de douches ?

- ◆ Plus de douches
- Ca dépend
- Plus de bains

2°) Vous faites la vaisselle :

- à la main en laissant couler l'eau ?
- ◆ vous utilisez un lave-vaisselle ?
- à la main sans laisser couler l'eau ?

3°) Quand arrosez-vous votre jardin ?

- le midi ?
- ◆ le soir ?
- le matin ?

4°) Que faites-vous pour que vos plantes poussent plus vite? Vous mettez...

- beaucoup d'engrais
- ◆ pas d'engrais
- juste la dose indiquée

Résultats du test

☹ Si vous avez plus de ... ■ : Vous êtes un gaspi-citoyen: il faut moins gaspiller d'eau ! En plus, vous ferez des éco ... nomies ! Attention à la pollution.

☺ Si vous avez plus de ... ● : Vous ne gaspillez pas beaucoup d'eau mais vous n'en économisez pas non plus. Vous pouvez faire mieux ...

😊 Si vous avez plus de ... ◆ : Vous êtes un éco-citoyen ! Bravo, bravo !!!!!!! Et merci.

Pourquoi tu pollues l'eau de ma planète ?



Chaque année, Monsieur CRADO jette son huile de vidange dans la rivière ...



On ne doit pas se débarrasser de son huile de vidange dans la nature ou dans son évier. Il faut l'emmener chez son garagiste ou à la déchetterie.

Page réalisée par les élèves de CM1 / CM2 de l'école du Chêne de Fleurieux sur l'Arbresle

### Lutte contre une plante envahissante

**V**ous avez certainement déjà aperçu la Renouée du Japon au bord de la Brévenne sans vous douter de la férocité de cette plante. Sitôt installée dans un milieu propice (humidité du sol mais aussi de l'air, sols acides et aérés, et bon ensoleillement), la Renouée se développe rapidement, peut atteindre jusqu'à 4 mètres de haut et on a toutes les peines du monde à l'en déloger. Sa capacité à se reproduire, à éliminer ses concurrents en font une réelle ennemie de la biodiversité. Elle a développé une véritable stratégie de compétition envers les autres plantes : la sécrétion de substances au niveau des racines de la plante fait mourir les racines des plantes avoisinantes, et la densité des feuilles empêche tout développement d'autres plantes par manque de lumière.

Les brigades de rivière étudient sur une parcelle expérimentale située le long de la Brévenne, à Courzieu, les moyens de lutte contre la Renouée. Ils sont très limités car seul un arrachage parfait avec enlèvement de toutes les tiges souterraines pourrait réussir à l'éliminer et c'est impossible à mettre en oeuvre. Les fauches répétitives

(jusqu'à 15 fois les premières années) ne sont efficaces qu'à long terme. Le traitement chimique peut être nocif pour l'environnement et ne présente aucun résultat probant à long terme. Le plus intéressant est la réimplantation d'une ripisylve (végétation adaptée aux bords de cours d'eau) sur des massifs de renouée préalablement fauchés, accompagnée d'un entretien régulier, qui permet à la nature de reprendre ses droits. Il ne faut surtout pas favoriser la dispersion par autobouturage : lors des fauchages, la renouée doit être stockée sur place en tas compact. Il en est de même pour les terres d'excavation (terre extraite lors d'un creusement) afin d'éviter de propager par transport et dépôt, les rhizomes et les boutures.



Intervention des brigades sur la parcelle expérimentale



Nature et compagnie

### La truite fario

**T**ruite "sauvage", "de rivière" ou "Belle mouchetée", la truite fario est effectivement une espèce protégée par l'arrêté du 8 décembre 1988. Avec son corps élancé, sa bouche bien fendue, ses flancs tachetés de points noirs et parfois rouges, la truite fario parcourt de nombreux kilomètres dans nos rivières. D'octobre à décembre, elle remonte les cours d'eau, principalement la nuit, pour trouver des frayères, qui devront être des zones d'eaux vives et froides (6°C

idéalement). La pêche est interdite durant cette période pour lui permettre de se reproduire normalement. La truite fario a besoin pour vivre de beaucoup d'oxygène, d'eaux claires et froides, elle est donc absente des rivières polluées et troubles.



### www.touspourleau.fr

La qualité de l'eau est aujourd'hui fortement menacée par les pollutions, la surexploitation, la dégradation des milieux humides. L'Europe et la France se mobilisent pour restaurer la qualité de l'eau d'ici 2015. Un objectif qui nous concerne tous. Votre avis sur les moyens à engager est essentiel. Il est temps d'agir.

Connectez-vous sans tarder sur le site de la grande consultation citoyenne sur l'eau, [www.touspourleau.fr](http://www.touspourleau.fr), pour donner votre point de vue sur l'eau et la santé, les inondations, l'eau et la vie économique, etc.



### Vous avez dit envahissante ?

**L**a Renouée du Japon ou Fallopia japonica est arrivée d'Asie et a été introduite comme plante ornementale en Europe au milieu du XIXème siècle. Elle se caractérise par une croissance très rapide et une très grande capacité à coloniser les milieux, même les plus extrêmes. On parle de plante "invasive".



Berges avec Renouée ou avec ripisylve



C'est une plante vivace, dont les tiges et les feuilles meurent chaque année dès les premières gelées. Les rhizomes et racines passent l'hiver, à l'abri, sous terre. Dès les premiers rayons du soleil, au début du printemps, les rhizomes bourgeonnent, se développent et donnent naissance à de nouvelles tiges segmentées, qui peuvent atteindre quatre mètres de hauteur. Sa reproduction se fait par bouturage naturel de fragments de ses tiges, qui racinent très facilement (seuls quelques grammes de tige donnent naissance à un nouveau pied de Renouée) ou par expansion de ses rhizomes, de plus de vingt mètres de long, qui résistent au gel, au fauchage, au feu et à la pollution et ont la faculté de donner de nouvelles tiges à pousse rapide qui colonisent, chaque année, un peu plus les berges de nos rivières. Le système racinaire de la plante ne stabilise pas le sol, un



Gros plan sur la Renouée

fragment de rhizome peut ainsi être emporté à la faveur d'une crue et développer une nouvelle plante, en aval ... ainsi va la renouée.

A.D.P.